

## ASSEMBLÉE NATIONALE

## 15ème législature

Protocole sanitaire dans les établissemnts scolaires Question au Gouvernement n° 3497

Texte de la question

## PROTOCOLE SANITAIRE DANS LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES

M. le président. La parole est à M. Bertrand Pancher.

M. Bertrand Pancher. Monsieur le Premier ministre, depuis le début du deuxième confinement, les critiques montent sur l'application des règles sanitaires dans les collèges et lycées : personnel enseignant, élèves, parents d'élèves et collectivités font état d'un sentiment d'impréparation. Les enseignants sont aujourd'hui en grève. On leur demande d'effectuer les cours en présentiel tout en suivant les jeunes qui vont rester chez eux, pour éviter de voir ceux-ci décrocher. Mission impossible ! Nous réclamons l'embauche d'auxiliaires éducatifs : il y a des enfants à qui les parents auront les moyens de payer des cours par correspondance ou de belles tablettes et les autres qui, à nouveau, faute de moyens ou de réseaux suffisants, vont rester au bord du chemin. On va encore renforcer les inégalités. Le 27 juillet, vous aviez annoncé une prime pour les équipements informatiques ; pouvez-vous nous dire précisément où nous en sommes ?

On instaure un protocole sanitaire à la va-vite, ce qui pose de gros problèmes aux collectivités territoriales, notamment en matière de restauration scolaire. Elles sont excédées. Il me remonte enfin que personne n'applique réellement la nécessité de proposer des salles dédiées au dédoublement des enseignements et que les protocoles sont appliqués de façon différente selon les territoires. Qu'en est-il, par exemple, de l'aération des salles de classe ?

Monsieur le Premier ministre, pouvez-vous répondre à ces questions ? Avez-vous tenu compte des enseignements du premier confinement, qui pourraient nous éviter une nouvelle cacophonie et la démobilisation de tous ? (Applaudissements sur les bancs du groupe LT.)

- M. le président. La parole est à M. le Premier ministre.
- **M. Jean Castex,** *Premier ministre.* Hier, dans les établissements de santé français, 551 de nos compatriotes sont décédés ; 4 690 étaient hospitalisés en réanimation et environ 31 000 hospitalisés pour cause de covid-19 dont 40 % de moins de 65 ans. Notre taux d'incidence, vous le savez, avoisine les 430 pour 100 000 personnes. J'appelle votre attention sur le fait qu'hier, dans onze pays européens, ce taux a dépassé les 500.
- M. Pierre Cordier. On a déjà eu les chiffres!
- **M. Jean Castex**, *Premier ministre*. C'est dire si la situation est préoccupante! C'est elle qui a justifié le recours à un nouveau confinement, qu'il est je le redis dans cet hémicycle indispensable de respecter.

Nous avons bien tiré les leçons du premier confinement, prenant note des avis qui s'étaient exprimés sur tous

les bancs. L'école et les établissements d'enseignement méritent un traitement spécifique, car nous savons que confiner les élèves peut être pire que de les laisser venir en cours. C'est le choix qu'a fait le Gouvernement et qu'il applique, comme toujours, avec beaucoup de pragmatisme, avec une seule ligne de conduite : la sécurité sanitaire de nos concitoyens, en l'espèce des enfants et des enseignants.

Comme vous l'a expliqué le ministre de l'éducation nationale, nous avions, dès le mois de juillet, prévu des protocoles sanitaires applicables dans les établissements scolaires, avec des seuils de déclenchement corrélés à la situation sanitaire, mais aussi à l'organisation et à la situation des établissements. Pour les lycées en particulier, puisque vous les avez cités, le ministre avait, dès le 5 novembre, expliqué et reconnu que pour améliorer la sécurité sanitaire, des adaptations dans l'organisation des enseignements pouvaient être adoptées avec comme ligne conductrice de ne laisser aucun enfant de côté.

Je voudrais, devant la représentation nationale, rendre hommage aux élus locaux, aux enseignants et à toute la communauté éducative, grâce auxquels, globalement, tout se passe très bien. (Applaudissements sur les bancs des groupes LaREM et Dem.)

- M. Patrick Hetzel. Vous rendez hommage à ceux que vous n'écoutez pas!
- **M. Jean Castex,** *Premier ministre* . Vous avez raison, monsieur le président Pancher, il y a eu des contestations. Aujourd'hui, s'est tenu un mouvement de grève ; selon les chiffres en ma possession, il a été suivi par 8,38 % des enseignants.
- M. Pascal Brindeau. Donc tout va bien!
- **M. Jean Castex**, *Premier ministre*. Je prends acte de cette information que je vous livre. Nous resterons mobilisés suivant la gravité de la situation sanitaire, avec sérieux, sans démagogie, avec détermination et un seul objectif: assurer la sécurité de tous nos concitoyens. *(Mêmes mouvements.)*
- M. le président. La parole est à M. Bertrand Pancher.
- **M.** Bertrand Pancher. La situation est compliquée, mais le tableau que vous dressez n'est pas celui qui me remonte du terrain. Anticipation, transparence et concertation : c'est aussi la clé pour surmonter la crise. Je trouve dommage que, dans ce domaine, l'éducation nationale ne montre pas en permanence l'exemple.
- M. Patrick Hetzel. Très juste!

## Données clés

Auteur: M. Bertrand Pancher

Circonscription: Meuse (1re circonscription) - Libertés et Territoires

**Type de question :** Question au Gouvernement

Numéro de la question: 3497

Rubrique : Enseignement secondaire Ministère interrogé : Premier ministre Ministère attributaire : Premier ministre

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 11 novembre 2020

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 11 novembre 2020